



Communauté d'agglomération
du **Boulonnais**
www.agglo-boulonnais.fr

Février 2025 / n°64

Agglo rama

www.agglo-boulonnais.fr

Le magazine de l'agglomération boulonnaise

Réduire, trier, **TRANSFORMER** : **L'AVENIR** de vos **DÉCHETS** **ALIMENTAIRES**



actualités



2024, la meilleure
année depuis 1991
pour Nausicaá



Une amélioration de la
qualité de l'air sur le
territoire



Nos athlètes Maxime
Beaumont et Jimmy
Gressier mis à
l'honneur

le coin des p'tits
curieux



C'est quoi la
Communauté
d'Agglomération du
Boulonnais

portrait



Un cross, un rêve d'enfant
réalisé : une parenthèse
enchantée pour des
jeunes lycéens

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-lès-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Équihen-Plage
Hesdigneul-lès-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-lez-Boulogne • Pittefaux • Le Portel
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

p4 actualités

Une cérémonie des vœux sous le signe de l'ambition pour notre territoire

p5

Deux rendez-vous emploi incontournables

2024, la meilleure année depuis 1991 pour Nausicaá

p6

Lancement des travaux du ponton multi-usages

Cellules halieutiques : les travaux terminés, place à une ouverture pour l'été !

p7

Une amélioration de la qualité de l'air sur le territoire

Notre pépinière a accueilli 4 nouvelles sociétés

p8

Nos athlètes Maxime Beaumont et Jimmy Gressier mis à l'honneur

Le Tennis Club Boulonnais dans l'élite !

p9

Ils seront sur la scène du Festival de la Côte d'Opale

Un studio de répétition pour nos artistes locaux

p10

Votre regard sur le territoire

p11 dossier

RÉDUIRE, TRIER, TRANSFORMER : L'AVENIR DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



p21 focus

Aésio, la mutuelle santé responsable et solidaire de la CAB

p22 le coin des p'tits curieux

C'est quoi la Communauté d'agglomération du Boulonnais ?

p24 portrait

Un cross, un rêve d'enfant réalisé : une parenthèse enchantée pour des jeunes lycéens

p25 l'agglomération dans vos communes

Hesdin-l'Abbé



**INFO
COLLECTE**

**Pour tout renseignement
concernant le ramassage
des ordures ménagères :**

0800 072 772

Service & appel
gratuits

INFO TOURISME

**Office de Tourisme
du Boulonnais Côte d'Opale**
15, boulevard du Bassin Napoléon
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél. : 03 21 10 88 10
f Le Boulonnais en Côte d'Opale
www.boulonnaisautop.com

Directeur de la publication : Frédéric Cuvillier,
Président de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais

Rédaction : Service communication

Photos : Service communication

Maquette : Service communication

Impression : SIB Imprimerie

Zone Industrielle de la Liane - BP 343
62205 Boulogne-sur-Mer CEDEX

N° ISSN : 1951-2228



Plage de Boulogne-sur-Mer, ©Rémi Alluin

contact



Communauté d'agglomération
du **Boulonnais**
www.agglo-boulonnais.fr

**Communauté d'agglomération
du Boulonnais**

1, boulevard du Bassin Napoléon -
B.P. 755

62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX
Tél. : 03 21 10 36 36

Saisine par voie électronique : requete@agglo-boulonnais.fr
(plus d'infos sur la page « Contact » de notre site)

Retrouvez votre agglomération sur

www.agglo-boulonnais.fr





Frédéric Cuvillier

Président de l'Agglomération

Maire de Boulogne-sur-Mer

Ancien Ministre

« PLACE AUX BONNES RÉOLUTIONS »

Place aux bonnes résolutions en ce début d'année ! Réduire, trier, transformer nos déchets alimentaires pour diminuer encore et toujours les volumes collectés. Un acte citoyen, dans un contexte où les défis écologiques sont de plus en plus pressants, mais aussi une manière de maîtriser les taxes liées à l'enfouissement des ordures ménagères. Votre magazine vous propose donc un dossier complet avec toutes les informations utiles sur les solutions de tri à la source dans l'agglomération.

Autre nouveauté, une nouvelle rubrique « Le coin des p'tits curieux » dédiée à nos jeunes habitants Boulonnais. L'idée étant de faire découvrir aux plus jeunes le fonctionnement

de notre Communauté d'agglomération du Boulonnais, son rôle et ses compétences. Des sujets variés viendront alimenter cette rubrique : l'eau, l'écologie, la culture... Nos jeunes lecteurs sont d'ailleurs invités à nous faire part de leurs idées.

Un début d'année, riche aussi de belles perspectives avec les très bons résultats de Nausicaá, notre centre national de la mer qui a connu son record d'affluence en 2024, et la course des Caps autour des îles britanniques qui se prépare pour un départ et une arrivée à Boulogne-sur-Mer en juin prochain.





→ UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX SOUS LE SIGNE DE L'AMBIITION POUR NOTRE TERRITOIRE

Le 23 janvier dernier, c'est à l'Embarcadère que Frédéric Cu villier, président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, a présenté ses vœux aux maires et élus des 22 communes ainsi qu'aux acteurs économiques locaux et partenaires institutionnels présents.

Cette cérémonie a été l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les défis à venir, tout en rappelant la réalité de notre territoire et le rôle essentiel de l'agglomération pour les communes et leurs habitants. Organiser cet événement à l'Embarcadère était un choix symbolique, invitant chaque personne à prendre conscience que ce lieu n'est plus un simple projet, mais bel et bien une réalité. « Les collectivités se sont réunies pour créer cet équipement, pour offrir à notre population un lieu de rendez-vous. »

C'était aussi l'occasion de **souligner l'impact majeur de Nausicaá** sur le territoire. Avec un record de 916 000 visiteurs, ce sont plus de 46 millions d'euros qui ont été directement réinjectés dans l'économie locale.

Enfin, la cérémonie a mis en lumière le **dynamisme et la résilience des acteurs du territoire face aux difficultés**. « Regarder devant soi, sans jamais baisser les bras, je tiens à saluer cette force. Pour que Capécure reste la 1^{ère} place européenne des transformations des produits de la mer, pour que le 1^{er} port de pêche de France reste ce qu'il est. Nous sommes en tonnages et en valeur dans des progressions qui permettent d'affirmer le dynamisme de la place portuaire. » En 2025, **les perspectives se tournent vers le développement de la plaisance**, avec la création du ponton multi-usages et de la descente à bateaux tant attendue. Sans oublier un événement sportif de prestige, **La Course des Caps**, qui mettra une nouvelle fois en lumière l'attractivité et la beauté du territoire.

→ DEUX RENDEZ-VOUS EMPLOI INCONTOURNABLES

Le 26 mars, le Forum Jobs Saisonniers fait son retour et fête d'ailleurs ses 20 ans ! Cette année, **changement de lieu**, l'événement s'installe dans la **salle Pierre-Ange Romain à Wimereux**. Organisé par le centre socioculturel Audrey Bartier en partenariat avec l'agglo, ce forum permet de rassembler, en un seul et même lieu, de nombreuses entreprises qui recrutent pour la période estivale : dans la restauration, l'hôtellerie, la vente ou dans les centres de loisirs.

Autre date à noter, **le 1^{er} avril le Forum Formation et Alternance** revient sur le territoire et plus précisément à la Faïencerie à Boulogne-sur-Mer !



→ LES NOUVEAUTÉS 2025

Cette nouvelle année sera marquée par la tant attendue **réouverture du lagon tropical**, rebaptisé **L'Échappée tropicale**, prévue pour la mi-juin. Au programme : forêt de mangrove, falaises, une grande diversité de poissons, des requins à pointe noire, ainsi que le retour des tortues géantes d'Aldabra et de l'iguane. Un véritable circuit a été conçu pour vous permettre d'explorer ce nouvel espace immersif. En attendant, un espace Action Corail est d'ores et déjà accessible.

Autre nouveauté : l'installation de la **médiathèque de l'Océan** sur le parcours de l'exposition. Plus de 3 000 ouvrages y sont disponibles, ainsi que des magazines, des photos et des vidéos. Ouverte aux visiteurs, elle est également accessible sur rendez-vous en réservant un créneau directement sur le site internet. Un espace de coworking est mis à disposition, et des rencontres avec des auteurs pourront être organisées.

→ 2024, LA MEILLEURE ANNÉE DEPUIS 1991 POUR NAUSICAÁ



Avec plus de 916 000 visiteurs cette année, le Centre National de la Mer affiche un record de fréquentation et s'affirme comme étant un équipement moteur pour le territoire de par sa programmation innovante, ses expositions, son engagement pour la préservation des océans et son développement constant.

Parmi les nombreux visiteurs de Nausicaá, on compte près de **300 000 habitués venus de la région Hauts-de-France**, attirés par les nouveautés proposées. L'attractivité du centre dépasse largement les frontières régionales, avec plus de 30 000 visiteurs provenant du Grand Est et 136 000 de l'Île-de-France. Nausicaá continue également de séduire une clientèle internationale, puisque **plus de 30 % des visiteurs sont des touristes étrangers**, notamment de Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'Allemagne. Le succès de cette année s'explique par une programmation riche et variée, incluant la nouvelle exposition « Destination Abysses » et l'organisation des « Escales 2024 ».

Au-delà de sa vocation touristique, Nausicaá reste fidèle à sa mission éducative. En 2023, il a accueilli **95 275 élèves, dont 20 % ont participé à des animations pédagogiques**. Sensibiliser les plus jeunes à la préservation des océans demeure une priorité pour ce centre engagé.

! PROFITEZ DE TARIFS RÉDUITS CHAQUE DIMANCHE

Vous avez connu l'offre promotionnelle pour visiter Nausicaá à tarif réduit pendant une période limitée. Cette année, **changement de formule** : en tant qu'habitant de l'agglomération, vous pourrez profiter d'un tarif réduit **tous les dimanches hors vacances scolaires** ! Les tarifs sont fixés à 8 € pour les visiteurs de plus de 12 ans et 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Toutes les infos sur :
www.nausicaa.fr/fr/les-offres-speciales



EN CHIFFRES :

17

pieux seront installés dont
2 dédiés aux passerelles
d'acheminement des visiteurs
depuis le quai jusqu'au futur
ponton.

22 m

de long et 1 m de diamètre pour
ces tubes en acier qui ont été
mis en place depuis une barge
équipée d'une grue spécialisée.
Cette opération, particulière
et peu courante, a attiré bon
nombre de curieux.

maritime

→ LANCEMENT DES TRAVAUX DU PONTON MULTI-USAGES

Avec pour objectif de développer la grande plaisance sur son territoire, l'agglomération a souhaité créer un ponton multi-usages dont les travaux ont commencé début janvier.

Avec ses **336 mètres de long**, parallèle au quai des paquebots, ce ponton multi-usages va permettre d'accueillir des grands navires de plus de 25 mètres, des vieux gréements, mais aussi les IMO-CAS, ces formules 1 des mers que vous pourrez admirer lors de la première édition de « La course des Caps » du 23 juin au 6 juillet 2025.

Ce chantier comprend la fixation de pieux aux abords du quai sur plusieurs mètres de profondeur.



→ CELLULES HALIEUTIQUES : LES TRAVAUX TERMINÉS, PLACE À UNE OUVERTURE POUR L'ÉTÉ !

Souhaitant renforcer l'attractivité du port et conforter Capécure en tant que première plateforme européenne de transformation des produits de la mer, l'agglomération a investi dans la construction de cellules halieutiques pour les professionnels du secteur.

Fonctionnels et modernes, ces locaux permettront aux acteurs de la filière de développer rapidement de nouvelles activités, mais seront également **un outil facilitateur d'implantation pour de nouvelles entreprises.**

Le bâtiment, d'une surface globale d'environ **4 000 m²**, est composé de **sept cellules séparées et autonomes** conçues pour garantir un fonctionnement optimal pour les entreprises. L'ensemble du bâtiment comprend plusieurs espaces distincts :

- **Un espace administratif**, regroupant vestiaires, bureaux et hall d'entrée.
- **Un espace de livraison de marchandises**, incluant un quai de réception et des chambres froides pour les matières premières.
- **Un espace de transformation**, dédié au traitement des produits.
- **Un espace expédition**, avec un quai, des chambres froides et des zones de conditionnement.
- **Un espace technique**, comprenant une salle des machines frigorifiques et des installations de prétraitement.
- **Un espace extérieur**, aménagé avec des aires de mise à quai pour l'expédition, des niveleurs de quai et des zones de stationnement.



→ UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

La CAB a signé une convention d'adhésion avec ATMO Hauts-de-France (Observatoire Régional de la Qualité de l'Air) afin de bénéficier d'un accompagnement pour mieux comprendre les enjeux liés à la qualité de l'air.

Les indices de la qualité de l'air sont calculés quotidiennement et classés selon une échelle de six niveaux, allant de « bon » à « extrêmement mauvais ». **Entre 2022 et 2023, la qualité de l'air s'est améliorée.** En effet, aucun jour « très mauvais » n'a été enregistré en 2023, et seulement 13 jours « mauvais », contre 29 en 2022.

Concernant les principaux polluants rejetés, les objectifs fixés à l'horizon 2030 par l'agglomération sont déjà atteints pour l'ammoniac, et l'effort doit se poursuivre pour atteindre les cibles relatives aux oxydes d'azote ainsi qu'aux particules fines PM10 et PM2,5.

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL LA QUALITÉ DE L'AIR QUE VOUS RESPIREZ ?

L'application « **Air to Go** », développée par une association, vous fournit **des données simples et précises sur la qualité de l'air** et vous indique où aller pour mieux respirer. Claire et intuitive, cette application est disponible dans notre région. N'hésitez pas à la télécharger !



→ NOTRE PÉPINIÈRE A ACCUEILLI 4 NOUVELLES SOCIÉTÉS

économie

Assurance, voyage culturel à distance, courtage en travaux, conseil en management : des domaines bien différents font leur entrée au sein de Créamanche, la pépinière de la CAB. Associée à notre seconde pépinière, Haliocap, cela représente plus de 161 emplois à elles deux.

Originaire de la Côte d'Opale, Thibaut Feutry a intégré la pépinière avec sa société **CCEFFI**, spécialisée dans le conseil en organisation et management. Sa mission consiste à **accompagner les entreprises et associations dans leurs projets d'amélioration de performance**. En collaboration directe avec elles, il travaille sur leur organisation afin de favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs.

Nouveau virage professionnel pour Khaled Nacer, qui a choisi de s'épanouir dans son activité de courtier en travaux en rejoignant la franchise **La Maison des Travaux**, mêlant ainsi entrepreneuriat et rénovation. Grâce à un réseau solide et bien établi, il **propose des solutions innovantes et sur mesure à ses clients, en fonction de leurs attentes et besoins**, tout en sélectionnant les entreprises les plus adaptées à chaque projet.

Deux frères, Jérémy et Alexandre Lejeune, ont également décidé de s'associer dans le domaine de l'assurance. En tant que courtiers, leur mission est de **protéger au mieux l'avenir de leurs clients, qu'il s'agisse de leur foyer, de leur entreprise ou de leur santé**. **Lejeune Associés** offre des solutions adaptées et avantageuses, répondant aux besoins spécifiques de chacun.

Enfin, Georges Boinot s'est lancé dans une nouvelle aventure en tant que directeur associé de **Travel Me**, une plateforme digitale proposant des voyages culturels à distance et en direct à destination des publics empêchés. Les établissements pour seniors et de santé peuvent ainsi faire profiter leurs résidents de plus de 100 visites à travers toute la France, avec **la possibilité d'interagir en temps réel avec le guide conférencier présent sur place**.



CCEFFI
Thibaut Feutry
06 70 56 66 80
thibaut.feutry@cceffi.fr



LA MAISON DES TRAVAUX
Khaled Nacer
07 69 37 61 37
khaled.nacer@lamaisondestravaux.com
boulogne-sur-mer.lamaisondestravaux.com



LEJEUNE ASSOCIÉS
Jérémy & Alexandre Lejeune
06 82 06 25 39 / 06 78 22 03 24
contact@lejeuneassocies.com



TRAVEL ME
Georges Boinot
06 20 83 42 35
georges@travelme-paris.com



sport

➔ NOS ATHLÈTES MAXIME BEAUMONT ET JIMMY GRESSIER MIS À L'HONNEUR

L'année 2024 a été marquée par l'événement international des Jeux Olympiques. La France entière a été sous les feux des projecteurs pendant plusieurs semaines, et le Boulonnais a été représenté par nos athlètes locaux, Maxime Beaumont et Jimmy Gressier. L'agglomération a souhaité les mettre à l'honneur lors d'une cérémonie.

Cette cérémonie s'est tenue le 20 décembre à l'Embarcadère pour saluer leur participation aux Jeux Olympiques de 2024. Organisé par la CAB, cet événement a mis en lumière leurs performances et leurs parcours exemplaires. En présence de nombreux invités, élus et proches, une rétrospective a été présentée sur leur carrière. Âgés de 27 ans pour l'un et 42 ans pour l'autre, l'un spécialiste d'endurance et l'autre de kayak, ces deux athlètes aux trajectoires bien différentes partagent pourtant des points communs : leur terre natale, le Boulonnais, et un palmarès impressionnant.

Champion d'Europe U23 sur 5 000 m et 10 000 m, champion d'Europe de cross-country chez les moins de 23 ans, médaillé de bronze au 3 000 m lors des Championnats d'Europe en salle, 13^e au 10 000 m et 27^e au 5 000 m aux Jeux Olympiques de Paris, 5^e au 10 000 m lors des Championnats d'Europe à Rome. À cela s'ajoutent des records impressionnants : record d'Europe du 5 km sur route à Monaco, record de France du 10 000 m à Paris, record de France du 5 000 m à Oslo, puis un nouveau record du 5 000 m à Boston. Jimmy Gressier allie persévérance, records et des qualités en course de fond qui font la fierté du territoire.

Médaillé d'or en K-1 200 m aux jeux européens à Minsk, trois fois médaillés de bronze et deux fois médaillés d'argent en championnats d'Europe, une fois médaillé de bronze et deux fois médaillés d'argent en championnat du Monde, 4^e en K-1 200 m aux JO de Londres en 2012, médaillé d'argent en K-1 200 m aux JO de 2016 à Rio puis 9^e en K-2 200 m en 2020 à Tokyo. Les performances de Maxime Beaumont montrent sa constance et son palmarès impressionnant sur la scène internationale.



« Ces deux athlètes, aux parcours différents, partagent des points communs : le Boulonnais, et un palmarès impressionnant. »

➔ LE TENNIS CLUB BOULONNAIS DANS L'ÉLITE !

Début novembre, le TCB a participé au championnat par équipes Pro B avec un seul objectif en tête : atteindre la Pro A. Pour y parvenir, Franck Paque, président du club, a constitué une équipe des plus talentueuses !

Hugo Gaston, Arthur Cazaux, Constant Lestienne, Terence Atmane, Titouan Droguet, Mark Lajal, Aziz Dougaz, Sascha Gueymard-Warenburg, Skander Mansouri, Maximilian Neuchrist : une équipe au complet, dirigée par le capitaine Arnaud Frey.

Bien plus qu'une simple équipe, ce sont des « potes » qui ont choisi de partager cette aventure ensemble. Elle a commencé à domicile contre Clamart et Strasbourg, dans le nouveau complexe de la Waroquerie, soutenu par de nombreux supporters. Ces rencontres se sont toutes soldées par des victoires. Le 27 novembre à Arras, le club s'est officiellement qualifié pour la Pro A en s'imposant 6-0. Le Boulonnais Terence Atmane a ouvert les hostilités en battant Benoît Paire en trois manches, suivi de cinq autres victoires qui ont scellé leur montée en Pro A, avant même de se rendre à Grenoble pour leur dernier match de poule. Et quoi de mieux que de conclure par une nouvelle victoire éclatante, 6-0.

Le TCB évoluera l'année prochaine pour la première fois de son histoire dans l'élite du tennis français.





culture

→ ILS SERONT SUR LA SCÈNE DU FESTIVAL DE LA CÔTE D'OPALE...



De retour du 10 au 13 juillet sur le site en plein air de l'Embarcadère, le Festival de la Côte d'Opale a une nouvelle fois programmé de nombreux artistes qui promettent d'attirer la foule !

Pour lancer les hostilités, **Ben Mazué** et **Barbara Pravi** envoûteront le site avec leurs chansons pleines de poésie. Leurs textes profonds promettent d'offrir une soirée sous le signe de la sensibilité et de l'authenticité. Le lendemain, place à l'artiste **Tiakola**. Avec ses rythmes entraînants mêlant afrobeat et rap, l'artiste fera vibrer la scène du festival. Ses morceaux solaires et ses refrains entêtants vont faire danser le site de l'Embarcadère.

Le 12 juillet, le concert déjà complet de **Gims**, véritable icône de la scène musicale française, prendra le relais. Avec des millions d'albums vendus et une collection de hits incontournables, il fera danser et chanter le public pour une soirée mémorable.

Enfin, le légendaire groupe **KYO** montera sur scène pour chanter ses plus gros tubes. Il offrira un voyage musical entre nostalgie et énergie rock. À leurs côtés, **Adé** viendra ajouter une touche pop-rock rafraîchissante. Après *Thérapie Taxi*, l'artiste s'est lancée dans une carrière solo avec des mélodies entraînantes !

poulpa+

→ UN STUDIO DE RÉPÉTITION POUR NOS ARTISTES LOCAUX



En 2021, l'agglomération lançait son dispositif ambitieux de soutien à la scène locale et aux musiques actuelles : Le **POULPA+**. Depuis, il ne cesse de s'enrichir en proposant des workshops, des ateliers participatifs, des open mic, qui permettent aux musiciens locaux de s'approprier la scène et interagir avec leur public en toute confiance.

La dernière nouveauté du **POULPA+** pour faciliter leurs répétitions : un studio entièrement équipé pour les musiciens du Boulonnais !

L'Agglomération a entrepris des travaux au sein du Conservatoire du Boulonnais afin de **créer un espace de répétition dédié aux artistes amateurs ou professionnels résidant dans une commune de la CAB** et évoluant dans le domaine des musiques actuelles. Les membres de groupes provenant de l'extérieur du territoire sont également les bienvenus, à condition que le référent principal soit un habitant de l'agglomération. L'âge minimum requis pour qu'un référent accède au studio en autonomie est fixé à 16 ans.

ACCÉDER AU STUDIO, C'EST SIMPLE !

Il suffit de remplir une demande d'inscription en ligne, valable un an. **Deux périodes d'inscription sont prévues :**

- En février, pour une utilisation à partir du 1^{er} mars.
- En octobre, pour une utilisation à partir du 1^{er} novembre.

À la suite de cette inscription, une rencontre sera organisée avec le service culture de la CAB pour échanger sur le projet artistique. Une fois l'inscription validée, les musiciens peuvent réserver leurs créneaux en ligne, **pour des sessions d'une durée de 1 à 3 heures !**

TARIFS : Inscription sur : www.poulpaphone.com/poulpa/

25 € / AN
par musicien

GRATUIT
pour les usagers inscrits au
Conservatoire du Boulonnais

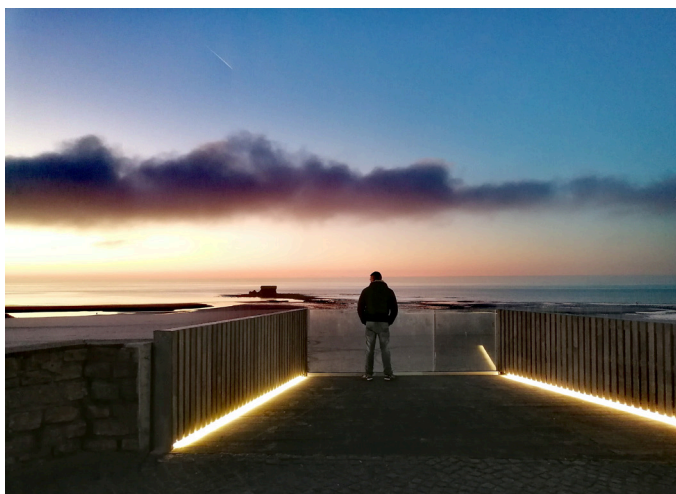


VOTRE REGARD SUR LE TERRITOIRE

Merci aux participants pour leurs photos !

Petit rappel des règles pour le prochain numéro : il vous suffit de photographier le territoire, votre commune ou ses animations (en précisant le lieu et la date du cliché) puis de taguer notre compte instagram :

#aggloboulonnais sur votre photo ou de nous l'envoyer à l'adresse mail : **participation@aggloboulonnais.fr**



Belvédère au Portel, @Joël Herbez



Basilique à Boulogne-sur-Mer, ©Rémy Desrivères



Spectacle ambulant à Saint-Martin-Boulogne, ©Gisèle Gori



Plage de Boulogne-sur-Mer, numérisation d'un tirage argentique, ©Rémi Alluin



Château d'Hardelot à Condette, ©Jean-Michel Catto

Nous sélectionnerons plusieurs photos qui seront publiées dans notre numéro du mois d'avril.

Vous avez jusqu'au **21 mars** pour participer.

C'est à vous de jouer, montrez-nous votre vision du territoire !



Méduse dorée @nicolas.bicorne.photos



Quille en l'air à Equihen @Joël Herbez

Face aux enjeux environnementaux et aux nouvelles exigences réglementaires, l'agglomération a adopté une stratégie renouvelée pour la gestion des biodéchets. Ces derniers, qui représentent une part significative de nos ordures ménagères, deviennent une ressource précieuse lorsqu'ils sont correctement triés et valorisés.

Pour répondre à ces défis, des solutions adaptées sont déployées, conformément à la réglementation qui impose le tri à la source des biodéchets.



Réduire, trier, **TRANSFORMER** : **L'AVENIR** de vos **DÉCHETS** **ALIMENTAIRES**

Une NOUVELLE STRATÉGIE pour TRIER ses BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi **AGEC** « Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire », rend obligatoire la mise en œuvre de solutions de tri à la source des biodéchets.

La CAB a donc décidé d'**intensifier** sa stratégie déployée depuis 2010 de compostage individuel en **diversifiant les solutions de tri à la source des déchets alimentaires** sur le territoire.

Qu'est-ce que les
biodéchets ?

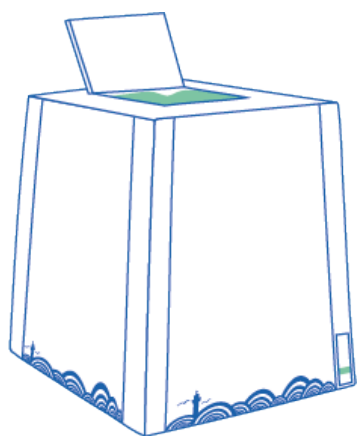


déchets
végétaux



déchets
alimentaires

À chacun sa solution pour trier ses biodéchets !



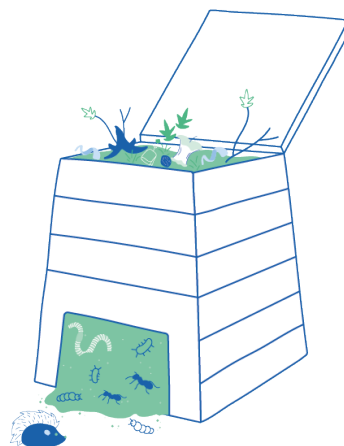
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

100 % des communes équipées
à partir d'avril 2025



COMPOSTEUR PARTAGÉ POUR LES BIODÉCHETS

Possible après signature
d'une convention avec la
CAB



COMPOSTEUR INDIVIDUEL POUR LES BIODÉCHETS

Kit de compostage gratuit
depuis mars 2024



COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

En porte à porte une fois
par mois d'avril à octobre
et en déchetterie

L'AVENIR DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Ces différentes solutions de tri des biodéchets visent à réduire le volume des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), c'est-à-dire **votre poubelle grise** ! Elle regroupe tous les déchets qui ne peuvent être ni recyclés, ni compostés, ni valorisés. Collectées régulièrement, ces ordures sont envoyées en incinération ou en enfouissement. Leur réduction représente un enjeu majeur pour une gestion plus durable des déchets.

L'OBJECTIF ?
Réduire les ordures ménagères résiduelles et valoriser les déchets.



Ce sont aujourd'hui environ **12 000 tonnes de déchets alimentaires** que la CAB a pour objectif de détourner des ordures ménagères résiduelles aujourd'hui enfouies (80 %) ou valorisées énergétiquement (20 %). 10 % de ce gisement est estimé comme d'ores et déjà valorisé à ce jour par le compostage individuel.

À ce jour, la poubelle grise comporte en moyenne plus de **75 % de déchets valorisables**, parmi lesquels 45 % de déchets alimentaires et plus de 30 % de déchets spécifiques (emballages, déchets à déposer en déchetterie comme le petit électroménager par exemple).

Modification dans la collecte !

Il apparaît donc que 2/3 de la poubelle grise devraient être valorisés à terme.

Le volume de celle-ci devrait donc diminuer de 75 % une fois les déchets alimentaires et les emballages triés. C'est pourquoi, la CAB a choisi de **réduire la fréquence de collecte des OMR** davantage sur chaque commune **en parallèle du déploiement des PAV de déchets alimentaires**.

Si votre bac jaune devient trop petit avec vos nouveaux réflexes de tri, rien de plus simple : rapprochez-vous de nos services pour obtenir un bac plus grand !

Pour plus d'informations, contactez dechets@agglo-boulonnais.fr ou le :

0800 072 772

Service & appel
gratuits



LE COÛT ?

La mise en œuvre du tri à la source des biodéchets et de la collecte des déchets alimentaires n'entraînera pas d'augmentation des coûts. Ces services seront compensés par la réorganisation des tournées de collecte des autres flux et par la diminution des charges induites par l'enfouissement des OMR. On compte sur vos gestes de tri !

De la cuisine et du jardin :

Tout démarre des déchets de la cuisine et du jardin, qui **grâce au compostage vont se transformer en amendement organique riche**, bon pour le sol et la croissance des végétaux.

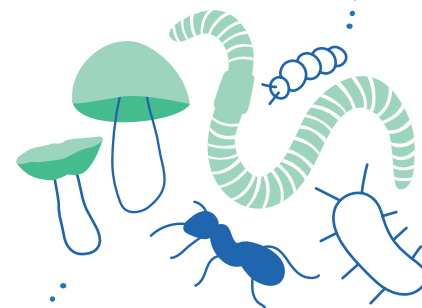


Dégradation de la matière organique :

Cette matière organique va se dégrader. En effet, le processus de décomposition est réalisé par des êtres vivants (champignons, insectes, acariens) qui ont besoin d'air, de nourriture et d'eau. **Cette décomposition est accélérée dans le composteur.**



Le **CYCLE** de **VIE** de mes **BIODÉCHETS** **EN COMPOSTEUR**



Production de nouveaux produits :

Cela produit alors **un engrais naturel**. Reconnaisable à sa couleur et son odeur, le compost permet de nourrir le sol, qui, à son tour, renforce la vigueur des plantes une fois mélangé à la terre.

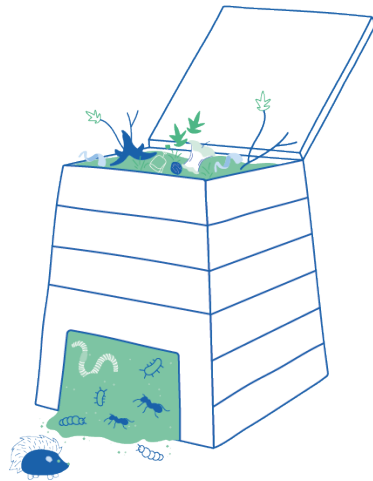
Décomposition en compost :

Pour **devenir du compost**. L'homme imite la nature : les feuilles et le bois mort se décomposent naturellement pour former l'humus.



L'AVENIR DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

DEUX SOLUTIONS DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL S'OFFRENT À VOUS :



EN COMPOSTEUR

Vous pouvez vous rapprocher de votre commune pour en **obtenir un gratuitement**.

Le kit comprend un composteur de 400, 600 ou 800 L en bois ou en PVC, un bioseau de 10 L ainsi qu'un guide de compostage



EN TAS

Idéal **si vous possédez un grand jardin** : sa hauteur doit être comprise entre 0,5 et 1,5 m pour un compostage optimal.

OU LE COMPOSTAGE PARTAGÉ :



Si vous êtes motivés par une démarche collective avec vos voisins, votre association, votre syndic, votre entreprise, **nous pouvons également vous accompagner pour mettre en place un composteur partagé !** Prenez contact avec nous à l'adresse dechets@agglo-boulonnais.fr afin que nous puissions étudier ensemble la faisabilité de votre projet !

UN GUIDE POUR VOUS ACCOMPAGNER !



Pour aller plus loin, je me procure auprès des services de la CAB le guide de compostage individuel ! Il **vous accompagnera pas à pas dans la mise en place du compostage** chez vous et répondra à toutes vos questions.

Nos agents peuvent également vous accompagner pour vous assurer d'obtenir un compost de qualité !

Retrouvez-le sur :
agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/dechets/biodechets



BIENTÔT LES PAV DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets de cuisine et de table que vous ne voulez pas mettre dans votre composteur (poisson, viandes, coquilles...) pourront être apportés au PAV déchets alimentaires le plus proche de chez vous !

LA COLLECTE des PAV pour vos DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans chaque commune de la CAB vont être déployés des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les déchets alimentaires. Au total, ce sont **plus de 700 sites d'implantation** qui ont été définis après consultation des maires des communes.

L'objectif étant de **permettre à tous les habitants de trier leurs déchets alimentaires**, même s'ils ne peuvent ou ne veulent composter à domicile, mais aussi permettre de collecter des déchets alimentaires que le composteur n'accepte pas.

Comment les utiliser ?



La CAB met à disposition de chaque foyer **un bioseau de 10 litres, destiné à être vidé dans les Points d'Apport Volontaire (PAV)**. Pour l'obtenir, il vous suffit de **vous rapprocher de votre commune**. Ces PAV seront clairement identifiés et équipés d'une pédale pour un vidage facilité.

Cartographie des Points d'Apport Volontaire

Ces PAV seront **collectés au moins une fois par semaine**, la fréquence sera ajustée en fonction des besoins.

Pour accéder à la cartographie, rendez-vous sur : agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/dechets/jours-de-collecte-des-dechets



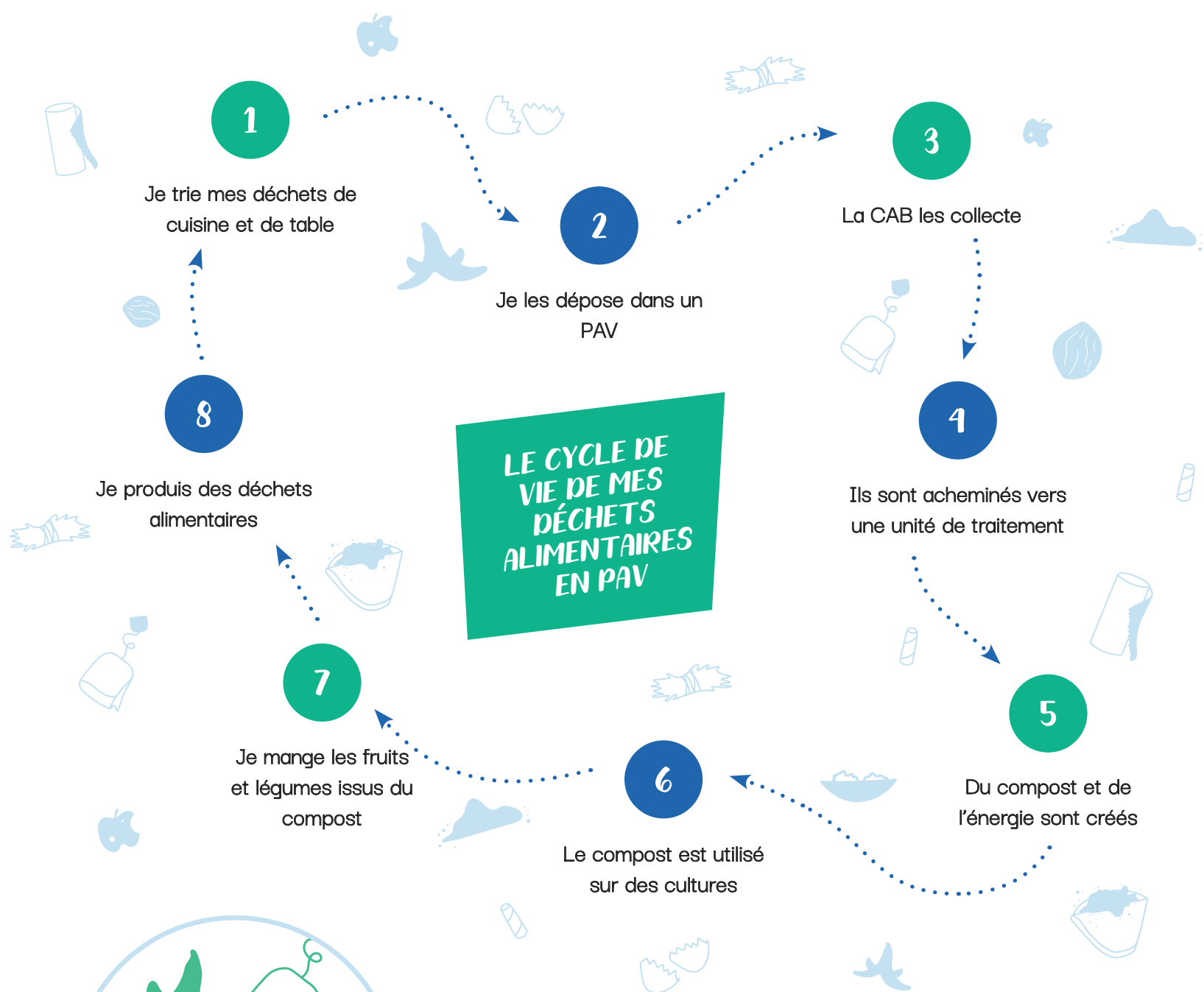
Que mettre dans mon Point d'Apport Volontaire ?



Je peux jeter tous mes déchets de table et de cuisine ! Je peux jeter tout ce que je ne peux, ne veux pas mettre dans mon composteur : les coquilles d'œuf, les épluchures d'agrumes, les coques et les noyaux de fruit, le pain, les coquilles de fruits de mer, les restes de viandes et de poissons, les capsules de café biodégradables, les os et arêtes de poisson...

Attention, les déchets verts ne doivent pas y être déposés.

L'AVENIR DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



IDÉE REÇUE

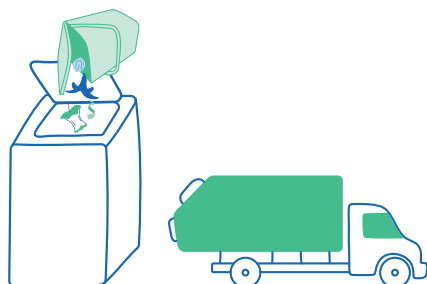


« POURQUOI TRIER MES DÉCHETS PUISQUE LA CAB TRIE LES POUBELLES GRISES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ? »

C'EST FAUX !

LES POUBELLES OMR NE SONT PAS TRIÉES. NOUS NE POUVONS DONC RATTRAPER UNE ERREUR OU UNE ABSENCE DE TRI !

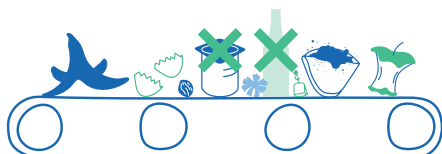
Le DEVENIR des DÉCHETS ALIMENTAIRES



1

PRISE EN CHARGE DE VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES DÉPOSÉS EN PAV

Je peux y déposer tous mes déchets de table et de cuisine : les coquilles d'œuf, les épluchures, le pain, les coquilles de fruits de mer, les restes de viandes et de poissons... Tout sauf les déchets verts !



2

TRAITEMENT AU DÉCONDITIONNEUR

L'installation permet de **séparer les déchets alimentaires des erreurs de tri.**

LES BIODÉCHETS SONT UNE RESSOURCE

Le compost et le digestat des méthaniseurs **enrichissent nos sols** et évitent l'achat d'engrais de synthèse aux agriculteurs.

La méthanisation **produit un biogaz** qui permet l'alimentation des ménages en évitant de solliciter les ressources naturelles.

Les déchets alimentaires collectés sur la CAB grâce au PAV sont une ressource ! Grâce à vos gestes de tri, **ils deviennent du compost et sont valorisés en énergie !**

En effet, vos déchets alimentaires collectés dans les PAV seront envoyés dans un déconditionneur, une machine permettant de séparer les matières organiques des éléments indésirables mis par erreur. Une fois le tri effectué, la matière organique est ensuite acheminée vers un site de méthanisation.



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES PARTENT ENSUITE EN DIRECTION DU SITE DE MÉTHANISATION

La méthanisation est un **procédé de fermentation**. Ce sont des bactéries qui se nourrissent des matières organiques tels que les déchets alimentaires que l'on produit, des déchets d'industries et de professionnels...



VALORISATION EN MATIÈRE ET EN ÉNERGIE

4

À partir de la diversité des matières organiques reçues, un mélange précis est créé pour alimenter et nourrir les bactéries, qui vont ensuite transformer cette matière organique en deux choses : **du biogaz** (gaz brut) **et du digestat pour l'épandage.**

Le biogaz est ensuite épuré pour en **faire une copie conforme du gaz naturel et l'injecter dans un réseau.**

Le digestat, quant à lui, peut être utilisé pour amender des terres agricoles.

LUTTER contre le GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En France, **les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes de produits par an**. Ce gaspillage représente un prélèvement inutile de ressources naturelles, telles que les terres cultivables et l'eau, et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées.

Cela représente également **des déchets qui pourraient être évités**, qui n'auraient pas à être traités et n'engendreraient pas les coûts de gestion associés.

Sur notre territoire, le gaspillage alimentaire représente

26 kg
par an et par habitant

Le Projet Alimentaire Territorial

Engagée dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT), **l'agglomération accorde une grande importance aux enjeux d'une alimentation durable, saine, locale et accessible à tous.**

Les priorités à donner au PAT sont les suivantes : développer les circuits courts et de proximité, préserver l'environnement, agir sur la restauration collective locale et biologique, lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets, préserver les terres agricoles et l'installation d'agriculteurs et enfin inciter les habitants à l'utilisation de pratiques saines et durables.

Dans cette optique, la CAB a rencontré les communes afin d'identifier les initiatives locales, les contraintes et les attentes liées au futur PAT.

ON COMPTE SUR VOUS POUR VALORISER VOS BIODÉCHETS VIA LE COMPOSTAGE MAIS AUSSI POUR LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Il existe d'ailleurs des **recettes** pour valoriser vos déchets alimentaires, voici quelques idées :

PUDDING

TARTE AUX FANES DE CAROTTES

SOUPE DE LÉGUMES

BOUILLON DE LÉGUMES

PAIN PERDU

CHIPS DE PEAU DE LÉGUMES

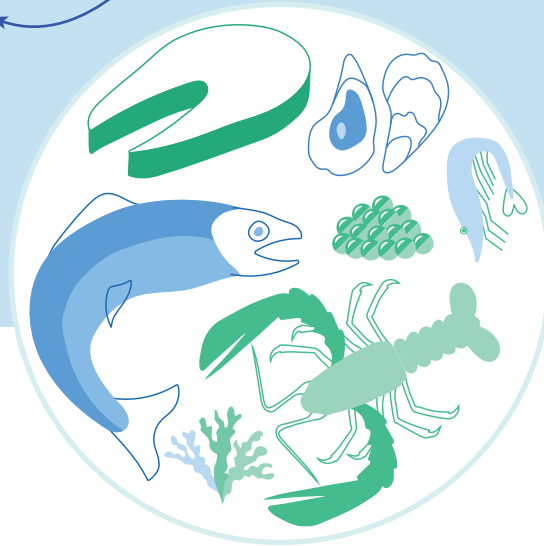
PESTO DE FANES

Avec une mission axée sur l'insertion professionnelle, Le Panier de la Mer accompagne une vingtaine de salariés, leur offrant un tremplin vers leur projet professionnel, qu'il soit lié ou non à l'activité de la fédération. L'association lutte également contre le gaspillage alimentaire.

À l'origine, elle a démarré avec les invendus du port de Boulogne, mais depuis quelques années, elle **collabore également avec des entreprises locales pour récupérer leurs invendus ou co-produits, destinés à l'aide alimentaire.**

L'une de ses priorités est d'assurer une redistribution nationale de ces volumes au bénéfice des personnes en situation de précarité.

LE PANIER DE LA MER



Les INITIATIVES LOCALES EXISTANTES



L'ASSOCIATION TIERS-LIEU NOURRICIER DU BOULONNAIS

De nombreuses initiatives se développent sur le territoire grâce à des associations et organismes engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et les enjeux environnementaux. Afin de soutenir leurs actions, l'agglo les accompagne notamment à travers l'économie sociale et solidaire.

Cette association a pour objectif principal de créer, gérer et animer un tiers-lieu nourricier d'intérêt général. Elle propose notamment **la création et l'animation de jardins potagers partagés**, situés au plus près des habitants du Boulonnais. Elle organise également des ateliers pédagogiques, des événements communautaires et des rencontres pour sensibiliser et impliquer les habitants sur le compostage.

Vous pouvez d'ailleurs participer aux jardins partagés **les mardis de 17h à 20h** de mars à octobre à la ferme Beaufort à Boulogne-sur-Mer et les **samedis de 14h30 à 17h** au parc du Bon Secours à Wimille.

Le tiers-lieu anime aussi un jardin partagé au sein de l'ULCO sur le site de Saint-Louis pour les étudiants, qui est également équipé d'un **composteur partagé** suivi et accompagné par l'association.

Une réflexion est en cours avec la CAB sur le déploiement **d'une collecte de déchets à vélo** auprès de gros producteurs.

AÉSIO, LA MUTUELLE SANTÉ RESPONSABLE ET SOLIDAIRE DE LA CAB

De nos jours, une mutuelle est bien plus qu'une simple complémentaire : elle offre un accès facilité aux soins essentiels tout en assurant une prise en charge optimale pour préserver votre sécurité financière. C'est pourquoi l'agglomération a négocié auprès des mutuelles pour obtenir un contrat aux tarifs et aux garanties attractifs pour ses habitants.

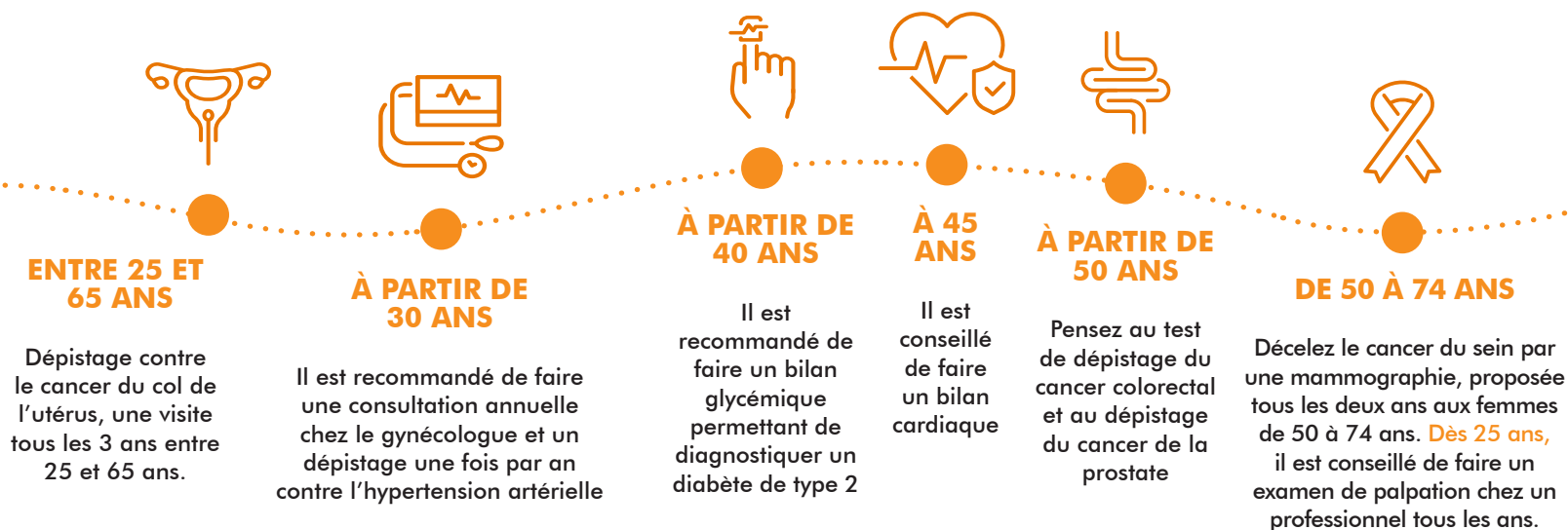


La CAB a mis en place un **contrat de mutuelle santé responsable et solidaire, sans sélection médicale ni variation de tarif selon l'état de santé**, et sans obligation pour les communes ou les habitants d'y adhérer. Après une consultation des habitants sur les priorités des garanties attendues par la future mutuelle, l'optique, l'hospitalisation et les prothèses auditives et visuelles avaient été largement citées. Sur cette base, un cahier des charges a été établi, et **les habitants ont voté majoritairement pour la mutuelle AÉSIO mutuelle**. Un accueil physique est également disponible sur le territoire.

Pour y adhérer, il suffit simplement de résider dans une des 22 communes de l'agglomération et de se rapprocher d'AÉSIO mutuelle directement à l'agence (76, rue Victor Hugo à Boulogne-sur-Mer ou par téléphone au 03 21 30 34 63).

Toute personne adhérente est d'ailleurs invitée à partager ses remarques à la CAB afin de poursuivre notre mission d'accompagnement. **Un comité de pilotage est réalisé chaque année afin de faire remonter les attentes auprès de la mutuelle, vous êtes invités à y participer !**

Les check-ups indispensables pour une meilleure santé



C'EST QUOI

**la Communauté
d'agglomération
du Boulonnais ?**
aussi surnommée « CAB »



C'EST OÙ ?

Tu l'as sûrement déjà vu, c'est un grand bâtiment à l'entrée de la **zone portuaire de Capécure**.

1



C'EST QUOI UNE AGGLOMÉRATION ET À QUOI ÇA SERT ?

2

Une agglomération ce sont des **communes voisines qui ont décidé de travailler ensemble pour offrir des services identiques à leurs habitants** et ainsi améliorer leur quotidien. Les communes ont besoin des services indispensables comme la collecte, l'eau, les transports,... en regroupant ces services, cela coûte moins cher aux communes.

Une agglomération a également une vision plus large du territoire et peut donc l'aménager de manière plus efficace comme pour la mobilité (bus Marinéo, pistes cyclables...), l'implantation des entreprises, le tourisme, l'habitat....

Dans ton école aussi l'agglomération est présente.

Tu as déjà certainement eu des interventions comme une évacuation de car ou des parcours vélo pour sensibiliser à la sécurité routière, des artistes ou musiciens qui sont venus dans ta classe pour réaliser un projet, ou encore des stages de voile ou kayak, et bien tout cela c'est grâce à l'agglomération !

Pour plus d'infos, va sur le site de la CAB : agglom-boulonnais.fr



5

LES INSTANCES

Ce sont des réunions tous les deux mois avec les élus pour prendre des décisions essentielles qui **assurent le bon fonctionnement de l'agglomération**.

Elles se composent principalement du Conseil communautaire, du bureau communautaire, mais aussi de commissions sur des thématiques précises.



QUI EST CONCERNÉ ?

Ici, il y a **22 communes**, tu habites sûrement dans l'une d'elles : Baincthun, Boulogne-sur-Mer, La Capelle-les-Boulogne, Condette, Conteville-lez-Boulogne, Dannes, Echinghen, Equihen-Plage, Hesdigneul-les-Boulogne, hesdin-l'Abbé, Isques, Nesles, Neufchâtel-HardeLOT, Outreau, Pernes-lez-Boulogne, Pittefaux, Le Portel, Saint-Etienne-au-Mont, Saint-Léonard, Saint-Martin-Boulogne, Wimereux et Wimille.



DES ACTEURS

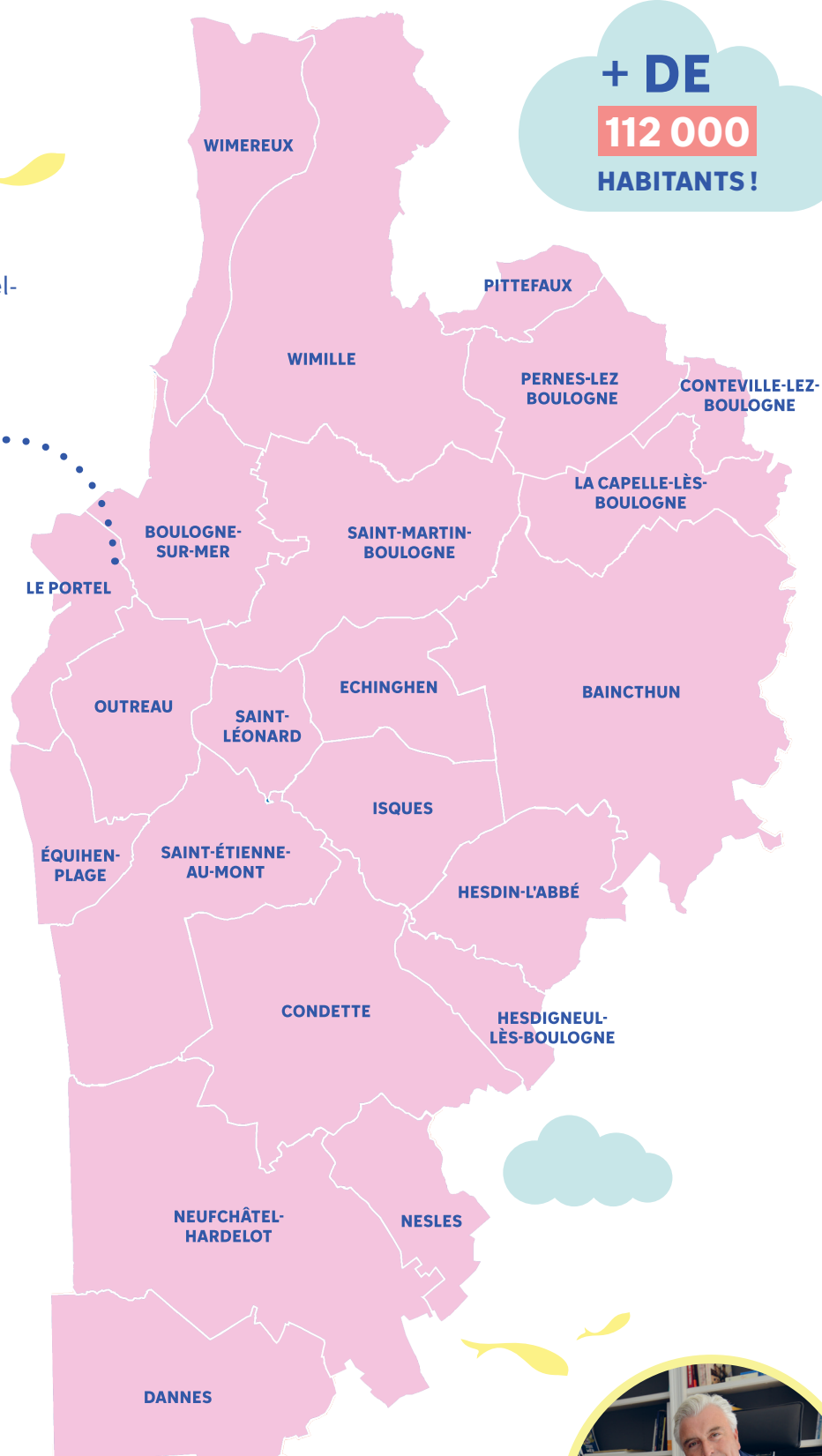
4

La CAB a un Président, **15 vice-présidents**, **36 conseillers communautaires** et **7 conseillers délégués**, ensemble ils forment le Conseil communautaire. Ce sont tous des élus. Ils sont issus des 22 communes.

Un élu est une personne choisie par les habitants d'une commune (lors des élections municipales) pour gérer leur ville et prendre des décisions importantes.

Un élu est donc à l'écoute des habitants et propose des actions pour améliorer leur quotidien tout en maîtrisant le budget de la commune. À la CAB, les élus font la même chose mais à l'échelle de l'agglomération.

340 agents de la CAB travaillent pour assurer les nombreux services proposés aux habitants et pour mettre en place les nouveaux projets.



+ DE

112 000

HABITANTS !

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

6

Le Président de l'agglomération **est élu par les membres du Conseil communautaire pour une durée de 6 ans**. Ce Conseil est composé de conseillers communautaires, eux-mêmes désignés lors des élections municipales de chaque commune.



Frédéric Cuvillier,
Président de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais



UN CROSS, UN RÊVE D'ENFANT RÉALISÉ : UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE POUR DES JEUNES LYCÉENS

« Ce sont de petites actions, mais elles sont salvatrices et porteuses de sens pour tous. » — Ingrid Muller, professeure de lettres au campus Saint-Joseph de Saint-Martin-Boulogne, a initié le défi du cross pour les élèves de seconde et première, avec pour finalité de soutenir l'association « Rêves », une cause qui lui tient particulièrement à cœur.

L'année précédente, lors de la « Semaine de la culture », Ingrid Muller, avait invité l'association « Rêves », représentée par Jean-Paul Ricart, pour sensibiliser les élèves de seconde, devenue cette année des premières. Cette rencontre, mettant en lumière les témoignages d'enfants aidés par l'association, a profondément touché les jeunes. Inspirée par leur réaction, elle leur a proposé l'idée d'organiser un cross solidaire avant Noël, lançant ainsi ce défi collectif. Les participants ? Les élèves de seconde, pour qui ce cross a constitué une excellente occasion d'intégration, ainsi que les élèves de première.

« Ça leur a permis de vivre une expérience en dehors du cadre habituel de leur classe et à une tout autre échelle. C'était une excellente initiative, d'autant plus qu'il faisait beau. Nous tenons à remercier chaleureusement le maire de Saint-Martin-Boulogne, qui a permis l'accès aux infrastructures. En tant qu'adultes aux côtés des jeunes, nous rendons ces projets possibles. » — Philippe Descamps, directeur du campus.

L'association « Opale Lifeguard » s'est spontanément proposée pour être présente le jour de l'événement pour encadrer et sécuriser tout comme les élèves de la prépa des métiers de la sécurité qui ont répondu présents. Cette journée a été un véritable moment de partage, porteur de sens.

Au total, **550 jeunes ont couru pour aider à réaliser le rêve d'Hugo** : rencontrer les joueurs du Paris Saint-Germain et assister à un match. Un chèque de 2 000 € a été remis, marquant un moment fort en émotions pour tous les participants.

« En organisant ce type d'initiative, nous semons des graines pour l'avenir, car ces jeunes sont les citoyens de demain. L'établissement accueille 1 500 élèves, et nous avons réussi à créer une parenthèse pour 550

QUAND ON VOIT
L'ÉNERGIE QU'ILS SONT
CAPABLES DE METTRE, NOUS
ON DOIT ÊTRE AUTOUR ET
RENDRE CELA POSSIBLE

d'entre eux, en leur proposant de mettre les cours de côté le temps d'un projet commun, tourné vers les autres. » — Philippe Descamps. L'établissement a déjà d'autres projets en perspective. Qui sait ? **Si cela inspire les jeunes à s'engager pour une association, le pari sera réussi.** Et si eux le font, pourquoi pas tout le monde ?

L'ASSOCIATION « RÊVES »

Cette asso d'utilité publique est née en 1994. 7 amis se sont réunis autour d'une table de café du côté de Lyon et ont décidé de mettre 50 francs dans une tirelire et voir ce qu'ils pouvaient faire pour améliorer le monde. Leur choix s'est tourné vers l'aide aux enfants malades. Depuis, c'est devenu une association loi de 1901 sur le plan national avec des référents par région.

Ce sont des enfants malades entre 3 et 18 ans. **300 rêves sont réalisés par an** grâce à l'association. Il y a 6 800 rêves au total sur le plan national, 4 000 malades par an, c'est une vraie réalité.





HESDIN L'ABBÉ, UN VILLAGE ENTRE NATURE ET DYNAMISME



La commune d'Hesdin-l'Abbé compte 1 920 habitants et s'étend sur une superficie de 7 km². Ce village rural, situé à proximité de Boulogne-sur-Mer, bénéficie d'un emplacement idéal alliant calme et espaces verts, tout en offrant un accès rapide aux services de la ville. Rencontre avec Thierry Bentz, maire depuis 2020 de cette commune où il fait bon vivre.

« Ce que j'aime ici, c'est le côté rural. Je ne pourrais pas vivre en ville, mais ce sont aussi les services et l'école qui m'ont convaincu de m'installer ici en 1993. » En effet, **ce village rural offre de nombreux services à ses habitants**, tant sur le plan de la santé – avec un médecin, une ostéopathe, une pharmacie, des dentistes et des infirmiers – que du bien-être, grâce à la présence d'une coiffeuse, des salons d'esthétique, ainsi que d'une épicerie et d'une boulangerie. **L'attractivité de la commune est telle qu'il ne reste plus de terrains disponibles**, que ce soit pour la construction de maisons individuelles ou pour les logements aidés. Les deux derniers lotissements, « La résidence des 3 Monts » et « La Résidence du Château », qui comprend 18 logements locatifs, ont contribué à attirer de nouveaux habitants. L'un des atouts majeurs de la commune, comme le souligne monsieur le maire, est également la présence des écoles. « C'est un élément essentiel pour l'attractivité de la commune. Nous disposons d'une école maternelle et d'une école élémentaire. »

La commune a d'ailleurs lancé un **projet de rénovation énergétique de ses écoles** en deux phases. La première concerne l'école primaire, dont les travaux en cours devraient s'achever d'ici avril ou mai. La seconde phase, qui concernera l'école maternelle, est prévue pour septembre, sous réserve de l'obtention des subventions nécessaires. Le budget total s'élève à 1,7 million d'euros. Les travaux portent sur une rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes de chauffage, incluant l'isolation des toitures et façades, le remplacement des fenêtres et portes, ainsi que l'installation d'un système hybride combinant pompe à chaleur et chaudière. L'école primaire est fermée depuis septembre, obligeant à la délocalisation des classes jusqu'à la rentrée suivante. **Ce projet vise une réduction de 66 % de la consommation d'énergie et de 85 % des émissions de CO₂**, s'inscrivant pleinement dans la transition écologique de la commune. « On a aussi un centre de loisirs, pour une commune de notre taille on a une belle offre de loisirs, on ouvre à 90 enfants sur 14 semaines. »

Ce qui manque au niveau de la jeunesse c'est la petite enfance. C'est dans les projets à venir, en cas de nouveau mandat, avec la création d'une microcrèche.



La commune bénéficie d'un emplacement idéal alliant calme et espaces verts.

RENCONTRE AVEC THIERRY BENTZ MAIRE D'HESDIN-L'ABBÉ

Entouré de ses élus, adjoints et conseillers délégués, Thierry Bentz relève les défis environnementaux tout en dynamisant sa commune. Il veille à la sécurité et au bien-être des habitants, avec le soutien quotidien de la CAB.

« Il faut être polyvalent quand on est maire d'une petite commune, c'est riche et on a un contact direct avec les habitants. »

Quels sont les principaux défis auxquels la commune a dû faire face récemment ?

Nous avons été confrontés à d'importantes inondations qui ont causé des débordements en raison du ruissellement excessif. Une trentaine de logements ont été touchés, ce qui génère beaucoup de stress à chaque épisode de pluie. Pour y remédier, nous prévoyons des travaux visant à limiter l'impact de ces ruissellements, ainsi qu'une étude prochainement lancée par le SYMSAGEB pour mettre en place des solutions adaptées en amont.

Quelles ont été vos dernières réalisations ?

Plusieurs projets ont été réalisés récemment, notamment l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants et la mise en place de feux de signalisation, dont un feu de récompense sur la départementale et des feux aux abords d'un passage piéton pour sécuriser les déplacements. Nous avons également créé un chemin piétonnier reliant le hameau de Landacres, facilitant ainsi les déplacements à pied en toute sécurité. Nous avons mis l'accent sur la défense incendie, qui était un point faible de la commune. Nous avons installé 12 poteaux incendie et 2 citernes pour mieux protéger les habitants en cas d'incident. Par ailleurs, nous avons modernisé l'éclairage public en passant à la technologie LED, aussi bien pour l'éclairage exté-

rieur que dans les bâtiments communaux. Sans oublier l'ouverture de la résidence du Château, début d'année 2024 qui a contribué à renforcer notre offre de logements.

Quelle est l'importance de la CAB pour votre commune ?

La CAB représente un véritable souffle d'air pour notre commune. Le transfert de compétences à la CAB, notamment pour l'eau potable, l'assainissement ou encore la gestion des ordures ménagères, nous soulage considérablement. Sans cette prise en charge, une commune de notre taille ne pourrait tout simplement pas faire face seule à ces enjeux. La CAB nous apporte également un soutien financier essentiel à travers des subventions, comme la DSCe, qui nous permet de financer des projets comme celui de l'école. Par ailleurs, des dispositifs comme « L'Été dans l'Agglo » ou la lecture publique pour la jeunesse offrent de belles opportunités à nos écoles et centres de loisirs. En matière d'énergie, le conseiller en énergie partagé est un atout précieux. Il nous aide à mieux prioriser nos travaux et à optimiser nos choix en faveur de la transition énergétique. Enfin, la CAB favorise une véritable dynamique

collective entre les communes. La forte mobilisation des maires lors des cérémonies de vœux en est une belle illustration.





un peu de hauteur ...
LE BOULONNAIS VU DU CIEL
- Photo Philippe LECOQCQ Opale Aéro Images -

HESDIN-L'ABBÉ

26 MARS
DE 9H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 16H30



1^{ER} AVRIL
DE 9H30 À 16H30

FORUM JOBS SAISONNIERS

AMENEZ VOS CV



WIMEREUX
SALLE PIERRE-ANGE ROMAIN
RUE DU CHÂTEAU
WWW.FORUMJOBS.EU / 03 21 33 29 53

ORGANISÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE

VILLE DE WIMEREUX / AMIE DU BOULONNAIS
FRANCE TRAVAIL / LYCÉE CAMPUS SAINT-JOSEPH / LYCÉE CAZIN

FORUM FORMATION ET ALTERNANCE

BOULOGNE/MER
SALLE DE LA FAÏENCERIE
35 AVENUE JOHN KENNEDY
03 21 30 36 22 (AMIE DU BOULONNAIS)

ORGANISÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



Avec le soutien de

